

Commission de l'application des normes

Date: 1 juin 2026

► Programme de travail provisoire

Cas individuels: Les cas inclus dans la liste finale seront automatiquement inscrits par le Bureau et répartis de façon équilibrée, sur la base d'un système de rotation par ordre alphabétique, et en suivant l'ordre alphabétique français. Cette année, l'inscription commencera avec les pays dont les noms commencent par la lettre «X». Il pourra également être tenu compte de la complexité des cas pour assurer plus de prévisibilité et permettre qu'un cas soit discuté lors d'une même session/journée.

Les cas seront divisés en deux groupes : le premier groupe de pays à être inscrits en suivant l'ordre alphabétique mentionné ci-dessus sera composé des cas dans lesquels une double note de bas de page a été insérée par la commission d'experts et qui se trouvent au [paragraphe 70](#) du rapport de la commission d'experts. Le deuxième groupe de pays sera composé de tous les autres cas figurant sur la liste finale, et ces derniers seront inscrits par le Bureau également suivant l'ordre alphabétique mentionné ci-dessus. Les numéros des cas figurants dans le programme provisoire ci-dessous ne correspondent à aucun pays en particulier jusqu'à ce que la liste finale soit adoptée.

Jour	horaire	ordre du jour
Lundi 1 juin	15h30-18h00	• Informations d'ordre général par la représentante du Secrétaire-général • Déclaration de la présidence de la commission • Remarques préliminaires des vice-présidences • Adoption des documents D.1 (Travaux de la commission) et D.2 (Liste des cas) • Déclarations du président de la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations (CEACR) et du président du Comité de la liberté syndicale
	18h00	• Séance informelle d'information pour les gouvernements
Mardi 2 juin	10h00-13h00 / 15h00-18h00 / 18h30-21h00	• Discussion générale sur le rapport général et le centenaire de la Commission de la Conférence • Discussion sur l'étude d'ensemble • Discussion des cas de manquements graves des États Membres à leurs obligations de faire rapport et à d'autres obligations liées aux normes • Discussion générale (<i>fin</i>) : Réponses du président de la CEACR et de la représentante du Secrétaire-général ; remarques finales des vice-présidences

Jour	horaire	ordre du jour
Mercredi 3 juin		- Cas individuel 1 Érythrée C.29 - Cas individuel 2 Mali C.182
10h00-13h00 / 15h00-18h00 / 18h30-21h00		- Cas individuel 3 Afrique du Sud C.111 - Cas individuel 4 Argentine C.81/129/150
Jeudi 4 juin		- Cas individuel 5 Yémen C.87 - Cas individuel 6 Bosnie-Herzégovine C.88/122/181
10h00-13h00 / 15h00-18h00 / 18h30-21h00		- Cas individuel 7 Colombie C.87 - Cas individuel 8 Espagne C.144 - Cas individuel 9 Iraq C.88/122
Vendredi 5 juin		- Cas individuel 10 Kirghizistan C.87 - Cas individuel 11 Libéria C.87
10h00-13h00 / 15h00-18h00 / 18h30-21h00		- Cas individuel 12 Libye C.105 - Cas individuel 13 Nigéria C.98
Samedi 6 juin		
10h00-13h00		Séance spéciale Bélarus
15h00-18h00		Séance spéciale Myanmar
Lundi 8 juin¹		- Cas individuel 14 Ouzbékistan C.100/111 - Cas individuel 15 Panama C.87
10h00-13h00 / 15h00-18h00 / 18h30-21h00		- Cas individuel 16 Papouasie-Nouvelle-Guinée C.100/111 - Cas individuel 17 Philippines C.98
Mardi 9 juin		- Cas individuel 18 Fédération de Russie C.87 - Cas individuel 19 République Arabe Syrienne C.182
10h00-13h00 / 15h00-18h00 / 18h30-21h00		- Cas individuel 20 République démocratique populaire lao C.138 - Cas individuel 21 Togo C.144
À déterminer		Examen du projet de rapport général par le bureau de la commission
Mercredi 10 juin²		- Cas individuel 22 Turkménistan C.105 - Cas individuel 23 Uruguay C.98
10h00-13h00 / 15h00-18h00		- Adoption des conclusions de 13 cas individuels - Adoption du résultat de la discussion sur l'étude d'ensemble
Jeudi 11 juin		- Adoption des conclusions de 10 cas individuels (+ Bélarus et Myanmar) - Adoption du rapport général
10h00-13h00		
Vendredi 12 juin	À confirmer	Adoption du rapport de la Commission (séance plénière de la CIT)

¹ Evénement parallèle sur le centenaire de la Commission dans l'Auditorium du BIT (13h45-14h45).

² Une séance supplémentaire (18h30-21h00) pourrait être programmée si nécessaire.